

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PARC SAINT-VIATEUR – 705, RUE SAINT-VIATEUR,
ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent en l'aménagement d'une patinoire asphaltée incluant les installations électriques s'y reliant, le mobilier et les équipements.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° aménagement d'une patinoire asphaltée, le mobilier s'y rattachant tels les bandes, les bancs et les équipements :	63 000 \$
2° divers travaux d'excavation, d'électricité, de mécanique et de drainage ainsi que le gazonnement :	65 000 \$
3° divers et imprévus :	7 000 \$
Sous-total :	135 000 \$

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS

3. La dépense comprend les services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie nécessaires à la préparation des plans préliminaires ainsi que les plans et devis finaux, le contrôle budgétaire et le contrôle des matériaux.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

- 4.** L'estimation du coût des services professionnels et du laboratoire pour le contrôle des matériaux décrits à l'article 3 s'élève à 15 000 \$.

Sous-total : **15 000 \$**

TOTAL : **150 000 \$**

Annexe préparée le 25 juin 2008 par :

Denis Servais, directeur
Division de la culture, du loisir et
de la vie communautaire
Arrondissement Charlesbourg